

Pour bénéficier d'une des aides évoquées au recto, veuillez :



1. remplir le **questionnaire** ci-dessous,
2. joindre la **facture** correspondant à la prestation de broyage, à l'acquisition ou la location du matériel,

Cette facture doit obligatoirement concerner une prestation, un achat ou une location effectué entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025.

3. joindre un **RIB** et un **justificatif de domicile***,
4. envoyer ces **documents** :
 - par courrier à Smitvad, Place de la mairie – B.P.14, 76760 Yerville
 - ou par mail à : mathias.eusebe@smitvad.fr

Afin d'être sûr qu'un budget soit encore disponible au moment de votre paiement, nous vous conseillons de contacter au préalable le Smitvad au 06 12 04 85 46.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Longueur de haie à tailler en mètres	
Nombre annuel estimé de passages en déchèterie	
Pratiquez-vous le compostage ?	
Si vous souhaitez être tenus informés de l'évolution du programme de prévention des déchets, veuillez indiquer votre adresse mail :	



* Les aides ne peuvent être attribuées en dehors des territoires de ces 3 communautés de communes